

Battrans Info Municipale



Battrans sur le net
www.battrans.fr.st

Juillet 2002
N° 13

Sommaire:

- État-Civil
- Travaux
- Vie pratique
- Les nuisances
- Le SIED
- Vie communale et associative

Ils nous ont quittés :

Louis JEUDY était le doyen du village. Il est décédé le 22 mars dernier.

Né à Amage le 14 février 1905, village des Vosges Saônoises, il était venu s'installer à Battrans avec sa famille en 1950. Il surmonta une pénible maladie peu avant sa retraite. Il laissera le souvenir d'un homme discret et dévoué.

Paul RENARD est décédé ce 24 juin des suites d'une longue et pénible maladie. Homme prompt et volontaire, il a marqué Battrans à plusieurs titres. Il a conduit son exploitation agricole en coopération avec son frère Roger disparu accidentellement, puis au sein du GAEC TOUTAIN avec son fils et son neveu.

Il a été le Maire du village de 1971 à 1983, à une époque où un développement arrivait :

réseau d'eau, renforcement électrique, remembrement agricole, lotissement des Longeots...

A ces familles, la municipalité renouvelle ses sincères condoléances.

Ils se sont mariés :

Samedi 15 juin Nathalie, fille de Josiane et Antoine GAY a épousé Benoît, fils de Marie-Claude et Jean-Marie BILLOTET de Villefrancon. La cérémonie s'est déroulée en toute simplicité à la Mairie de Battrans. Le jeune couple réside à Villefrancon ; la municipalité leur présente ses meilleurs vœux de bonheur.

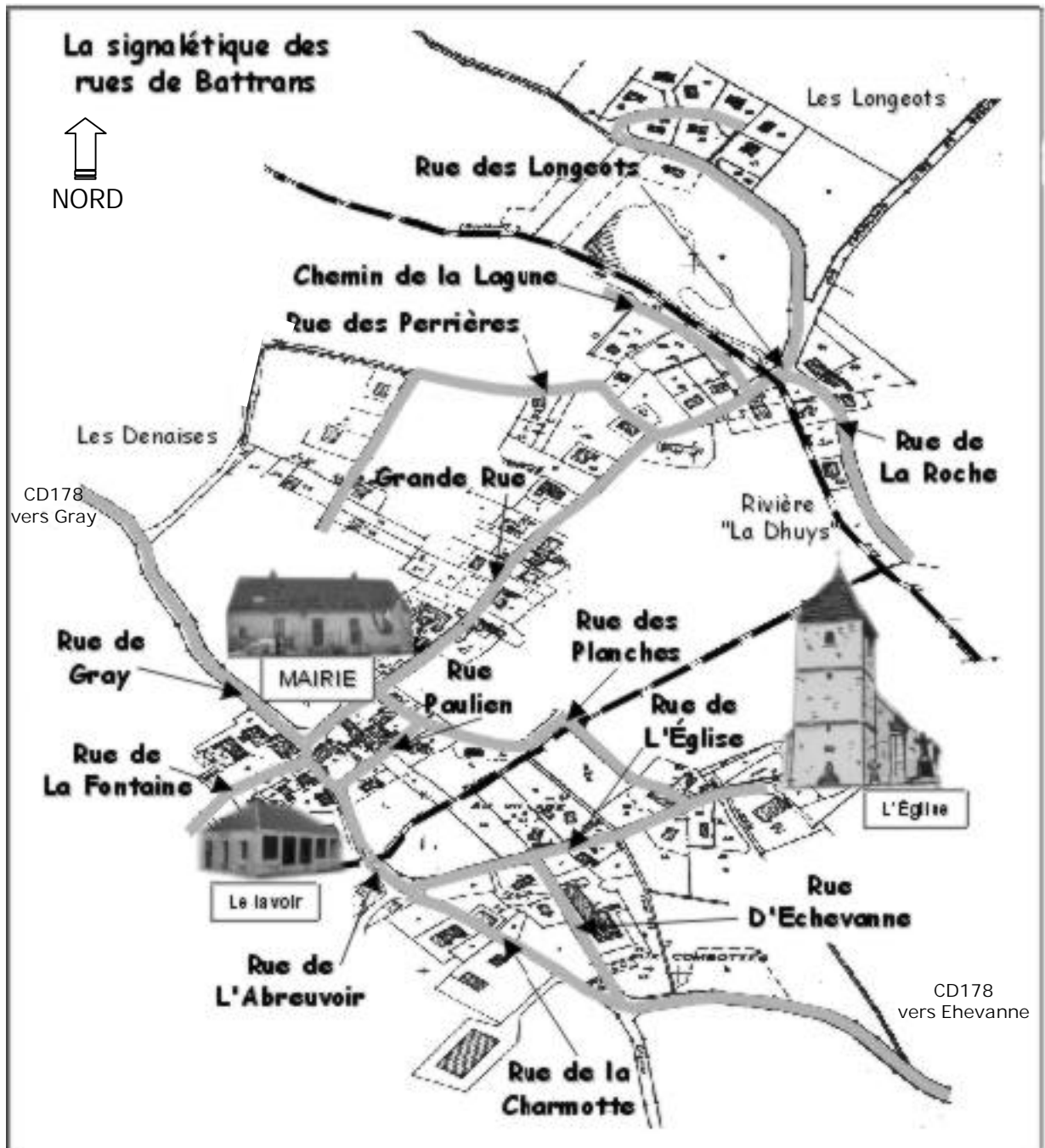
Réforme du code civil:

Liberté de choix offerte aux deux parents pour le nom de famille de leur enfant par une déclaration conjointe auprès de l'officier d'état-civil.

La loi n°2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille prévoit: Pourront se voir attribuer par ceux-ci soit le nom du père, soit le nom de la mère soit leurs deux noms accolés dans l'ordre qu'ils choisissent et dans la limite d'un nom pour chacun d'eux. Celui dévolu au premier enfant le sera pour les autres enfants communs. Les parents choisissent ainsi librement le patronyme (nom de famille) de leur enfant établissent pour ce faire une déclaration conjointe auprès d'un officier d'état-civil. En l'absence de choix explicite ou dans l'hypothèse d'un désaccord entre les parents, l'enfant prend le nom du père.

Fermeture du secrétariat de mairie:

Le vendredi 16 août et du lundi 26 août au vendredi 6 septembre inclus



Prochainement, les rues de Battrans arboreront des plaques de rues, ainsi que des plaques signalant les endroits clés, mairie, église.... Aux entrées principales.

En effet, on peut se rendre compte que de nombreuses personnes étrangères au village cherchent une adresse, une personne, et ont quelquefois beaucoup de mal à trouver. Vous pourrez dès à présent indiquer votre rue dans vos correspondances. Nous contacterons le moment venu les personnes chez lesquelles il existe une possibilité de fixation des plaques sur les murs.

Battrans et ses trottoirs.

Après une longue attente, (presque deux ans) la première tranche de réfection de nos trottoirs a enfin commencé. Le projet global comprend le remplacement des éléments endommagés, et le remaniement de ceux qui sont réutilisables. Ainsi, une partie de la rue principale a déjà été restaurée en mêlant anciens et nouveaux trottoirs. Il faudra néanmoins laisser au temps et à l'usage le soin de donner la patine et l'aspect de l'ancien aux éléments neufs. Nous étalerons sur plusieurs années les diverses tranches permettant d'effectuer le tour du village.

La salle de l'ancienne École

Rappelons les conditions d'utilisation de cette salle.

La réservation se fait en mairie; les clés sont à prendre et à restituer chez Mme Nicole Robert, chargée de la surveillance et du respect des consignes. Les tarifs, pour les habitants de Battrans sont pour 1 jour en semaine de 23 Euros et les samedi dimanche ou jours fériés de 38 Euros.

Malheureusement, quelques petits soucis sont à déplorer. La proximité de la salle avec les habitations provoque des nuisances lors de soirées trop animées. C'est pourquoi la commune et tous ses habitants réclament aux utilisateurs de la salle de respecter les lieux et le voisinage en limitant le tapage nocturne et en gardant un comportement raisonnable. Si toutefois, ces conditions n'étaient pas respectées, la municipalité serait dans l'obligation de suspendre la location. Ce qui serait bien dommage pour la vie de la communauté.

Le terrain de sport

La commune désireuse depuis longtemps d'acquérir le terrain de foot, a récemment fait une proposition à sa propriétaire, madame Paris. Suite à une réponse favorable de sa part, un compromis de vente est engagé; Ainsi, une étude d'aménagement et de financement est en cours: Le projet étant de réaliser un terrain permettant les activités sportives, mais également une aire "dite" de promenade.

Communiqué :

L'association « Double-Exagone France-Roumanie » (25) se joint à moi pour remercier les habitants de Battrans pour leur générosité lors de la vente de brioches des 1^{er} et 2 mars 2002 au profit des enfants roumains. Cette vente a permis un bénéfice de 196 € pour l'achat de fournitures scolaires.

Christelle Gay

Nuisances sonores

Nous vous rappelons quelques petites règles afin de vivre en parfaite harmonie avec vos voisins.

Vous profitez de votre premier repas sur votre terrasse... quand votre voisin, qui, apparemment, a mangé sur le pouce, sort sa tondeuse. Respecte-t-il les créneaux horaires définis par l'arrêté du 21 septembre 1990, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage ?

D'abord toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, doit interrompre ses travaux entre 20 h et 7 h, et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Sachez que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou autres outils assimilables, ne peuvent être effectués que selon les horaires suivants :

Les jours ouvrables en été de 8 h à 12 h et de 14 h à 21 h.

Hors période estivale de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

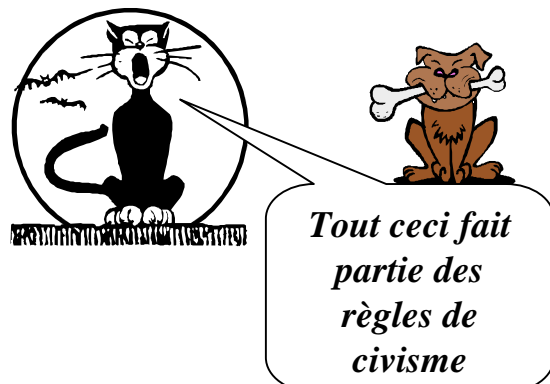
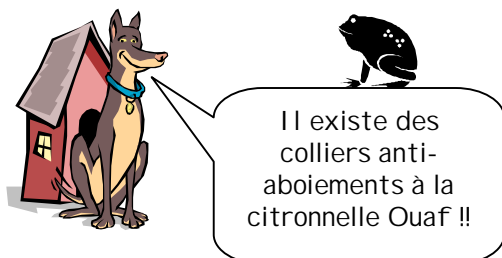
Les samedis de 9 h à 12 h et de 15h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ceci concerne aussi les chaînes HI-FI et autres appareils sonores.

NUISANCES ANIMALES

Pensez que vos gentils animaux à 4 pattes sont mignons quand ils sont chez vous mais dès qu'ils vont chez le voisin c'est le drame. Pour éviter les conflits surveillez-les comme vos enfants afin qu'ils ne nuisent pas à l'environnement. Faites en sorte aussi pour que leurs aboiements ne soient pas une source de zizanie..



Syndicat Intercommunal d'Électrification Départemental.

En fin de 19^{ème} siècle, les réseaux urbains d'éclairage public au gaz sont en essor. Les conduites se situant dans le sous-sol des voies publiques, l'activité est soumise à un régime de droit public et exploitée en régie par les municipalités. A la même époque se développent les premières régies de production et de distribution d'électricité. L'énergie électrique supplante peu à peu le "gaz de ville". Dès le début du 20^{ème} siècle, l'équipement du territoire français nécessite d'importants investissements et le recours aux capitaux privés. Durant la première moitié du XX^e siècle, fleurissent de nombreuses entreprises privées dans le domaine de la production, du transport et de la distribution d'électricité. Ce mode d'organisation crée petit à petit des disparités sur l'ensemble du territoire.

La loi du 15 juin 1906 place dès le début du 20^{ème} siècle la distribution publique de l'électricité sous la responsabilité des collectivités locales (communes, départements ou établissements publics de coopération). La concession devient le principal mode de gestion du service public de l'électricité. Ancrant le secteur sur la voie novatrice de l'intercommunalité, cette loi accorde aussi le pouvoir concédant pour la distribution d'électricité aux "syndicats formés par plusieurs communes".

La loi du 13 novembre 1917 permet la création des syndicats appelés Syndicats d'électrification rurale "en vue d'assurer l'électrification des campagnes". Ces groupements assurent, notamment, la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale pour le compte de leurs communes adhérentes.

Durant les années 30, l'interconnexion se généralise au niveau national: les réseaux se densifient et l'électricité gagne peu à peu tout le territoire.

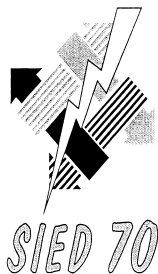
Dans de nombreuses maisons, l'ampoule électrique a remplacé la chandelle, le pétrole ou le gaz. Mais ces années connaissant une dérive des prix pratiqués par les entreprises du secteur, l'électricité reste un luxe.

C'est en 1934 que des syndicats d'électrification s'associent et créent la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Elle intervient dans divers services publics de réseaux (électricité, eau, gaz ...). la loi du 31 décembre 1936 sera le point de départ d'une volonté forte de solidarité, le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ) est créé.

Au sortir de la guerre, en réponse aux énormes besoins de reconstruction, la loi de nationalisation renforce le pouvoir de l'État sur les grands secteurs de l'industrie. Un service national de l'électricité et du gaz est créé : En 1990, un modèle de contrat de concession, négocié entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies et Electricité de France, est publié. Il marque le renouveau du pouvoir concédant en donnant des clés pour la modernisation des relations avec les concessionnaires. Le SIED 70 qui regroupe 235 communes est créé en 1995. Battrans rejoint le SIED 70 en 1995.

Comment s'organise la distribution publique de l'électricité en France aujourd'hui.



Une force d'action nationale et locale, Aujourd'hui, la France compte 85 syndicats départementaux ou supra départementaux d'électricité. Près de 20 000 élus locaux participent à l'action des syndicats, au bénéfice de la totalité des citoyens consommateurs français. Les communes ou les syndicats auxquels elles adhèrent sont propriétaires de la totalité du réseau public de distribution français (toutes les lignes moyenne et basse tension).

Le patrimoine des collectivités (lignes, postes de transformation) est estimé à 31 milliards d'Euros.

Les Syndicats d'Électricité engagent chaque année près d'un milliard d'euros de travaux en matière de développement, de fiabilisation ou d'amélioration esthétique de leurs réseaux de distribution.

Le cas particulier de la Haute-Saône.

Au 1^{er} mars 2002, le SIED 70 regroupait 403 communes représentant 74% des communes du département ; 344 communes alimentées par EDF qui représentent 82% des 419 communes et 59 communes desservies par la SCI CAE de Ray-Cendrecourt.

Rôle de SIED.

Les collectivités locales et leur syndicats sont propriétaires des réseaux publics de distribution de l'électricité. Ils assurent trois fonctions principales :

-Organisation du service public ; La collectivité concédante décide des dispositions locales relatives à la qualité et à la bonne exécution du service public.

-Contrôle de la bonne exécution du service public ; Grâce au contrôle de la bonne exécution des contrats et des prestations du délégataire, l'autorité concédante veille au bon accomplissement des missions de service public de l'électricité et au bon fonctionnement du marché de l'électricité.

-Investissement en tant que maître d'ouvrage ; Les collectivités concédantes "font exécuter en tout ou partie à leur charge, les travaux de premier établissement d'extension de renforcement et de perfectionnement des ouvrages de distribution".

Quelques chiffres

Aujourd'hui, le réseau français est composé de 1 365 000 kilomètres de lignes. Le réseau de transport est constitué par les lignes à très haute tension et haute tension de catégorie B (de 50.000 à 400.000 volts): Il se déploie sur 105.000 kilomètres. Les réseaux publics de distribution, propriétés des collectivités locales qui les ont financés, rassemblent les lignes à haute tension de catégorie A et basse tension (moins de 50.000 volts) sur une distance de 1.260.000 kilomètres.

Les Associations

Marche du 8 mai En avant toute

Au pas cadencé, ils nous ont menés, les petits jeunes Les "pépés-Mémés" du fond n'avaient même pas le temps de s'extasier devant les "plantouses"... La trentaine d'anciens habitués de la marche a été enchantée de leur participation: une bonne vingtaine en plus, et une bonne ambiance. C'est encourageant pour les organisateurs et prometteur pour la suite. Départ à Longevelle, 12 Km de petites routes et forêt, pique-nique sympa à l'étang de Bucey-les-Gy sous le soleil, puis certains qui n'avaient sans doute pas bien vu ont refait le parcours à l'envers; d'autres sont allés jouer au foot sur le terrain voisin, les autres ont continué peinaris par Vantoux.



Regroupement de tous à Longevelle pour visiter la ferme apicole de Mr et Mme Laurent Rivet qui ont expliqué dans l'atelier comme dans la serre, vidéo à l'appui, l'activité des abeilles et la culture des sapins de Noël. Et s'en suivit une dégustation (offerte par l'association) de toutes sortes de miel, pain d'épice, hydromels; chacun eut aussi la possibilité d'acheter sur place un de ces produits mielleux..... Ces activités physiques et culturelles ont été appréciées de tous, et encore bravo aux jeunes pour cet esprit convivial que nous souhaitons perpétuer au village.

Le tournoi de foot de Battrans

Samedi 1 juin le tournoi de Foot qui réunissait 9 équipes s'est déroulé sous le soleil. Les petits, les grands, les pros, les amateurs se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur, pour le plus grand plaisir des supporters.

L'équipe gagnante; le FCB2_s'est vu remettre la coupe offerte par la mairie, ainsi que les quelques autres équipes méritantes. La journée s'est terminée tard dans la soirée autour du bar et du barbecue.



Association Pierre et Paul

Pour sa première manifestation, l'association Pierre et Paul fut comblée lors de l'apéritif du dimanche 30 juin par le succès qu'elle remporta. C'est sous le tilleul centenaire protégeant du soleil qui était de la partie, que nous avons trinqué dans la joie de se retrouver si nombreux et si enthousiastes, au projet de rénovation intérieure de l'église.

Un grand merci à ceux qui présents, nous ont fait des dons, à ceux qui ont participé en confectionnant des gâteaux, en achetant du vin, en payant leur cotisation.

Mais au fait: Quelle est donc cette nouvelle association?... Créée en juin 2001, à l'initiative de Bernadette Gay, dont elle est présidente, elle a pour but d'aider à restaurer l'intérieur de l'église de Battrans. Sous forme de dons, de ventes au profits, ou par d'autres petites actions. C'est ainsi que nous pourrons retrouver notre église dans tous ses éclats.

Vers 13 heures, quand la fête battait son plein et que les cloches retentissaient, un membre de l'association voyant déjà les bienfaits de cette manifestation, annonçait qu'il voyait deux églises « l'apéritif aidant ». Un signe que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

En attendant une prochaine rencontre sous un autre thème, encore merci et à très bientôt.

Adresse:
Association Pierre et Paul
Chez Bernadette Gay
Place de l'Hôtel de Ville
70100 Gray

